



MUNICIPALITÉ
DE
SAINT-FÉLIX-DE-VALOIS



Aux contribuables de la susdite Municipalité

AVIS PUBLIC

ADOPTION DU BUDGET 2018

EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ par le soussigné, secrétaire-trésorier de la susdite Municipalité :

Que lors d'une séance extraordinaire du conseil de cette Municipalité, séance convoquée exclusivement pour l'étude du **budget 2018** et qui sera tenue le **lundi 29 janvier 2018 à 20 h** au lieu ordinaire des délibérations, les membres de ce conseil :

- prendront en considération la **documentation des prévisions budgétaires** préparée pour la prochaine année financière;
- adopteront, s'il y a lieu, le **budget** pour l'année 2018.

Donné à Saint-Félix-de-Valois, ce dix-neuvième jour du mois de janvier deux mille dix-huit.

René Charbonneau
Directeur général / secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, résidant de Saint-Félix-de-Valois, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en en affichant deux copies aux endroits désignés par le conseil, entre 08 h et 10 h, le 19 janvier 2018, soit à la mairie de la susdite Municipalité et à l'église paroissiale, rue Principale, Saint-Félix-de-Valois.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce dix-neuvième jour du mois de janvier deux mille dix-huit.

René Charbonneau
Directeur général / secrétaire-trésorier